

conseillé aux Canadiens d'éviter de voyager dans la région du Golfe et, s'ils s'y trouvent déjà, de songer dès maintenant à partir.

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la GRC ont relevé leurs niveaux d'alerte. À ce propos, je tiens à faire savoir aux Canadiens d'origine irakienne qu'ils ne feront en aucune façon l'objet d'une surveillance illégale ou d'une détention injustifiée comme ce fut le cas pour d'autres citoyens pendant la Seconde Guerre. Nous avons heureusement tiré la leçon des erreurs de ce genre qui ont été commises pendant la Seconde Guerre mondiale.

La Chambre a donc été rappelée aujourd'hui, dans ces circonstances graves, afin que les députés puissent exprimer leur avis sur la crise du Golfe en pleine connaissance des faits et de la position du gouvernement à ce sujet. Nous demandons à l'Opposition de joindre sa voix à la nôtre afin d'affirmer à nouveau que le Canada appuie l'ONU dans sa démarche pour obtenir le retrait irakien du Koweït.

Cette façon de procéder est conforme à la tradition. En 1939, le chef de l'Opposition dans cette Chambre a déclaré par exemple : "Nous traversons une crise très grave... On peut affirmer sans exagération qu'il s'agit d'une guerre pour la conservation de la liberté humaine. Notre parti n'aura recours... à aucune critique spécieuse ni à des manoeuvres politiques."

Et en juin 1950, l'honorable Stanley Knowles a déclaré au nom du CCF, au sujet de la crise de Corée : "...nous appuyons sans réserve le principe de la sécurité collective et... nous sommes prêts à l'appuyer jusqu'au bout." M. Knowles a poursuivi en disant que : "...le gouvernement peut compter sur l'appui de tous les partis à l'égard de sa décision d'approuver sans discussion les mesures prises par l'ONU. C'est là notre devoir, dont l'accomplissement ouvre la porte à l'espérance. Si nous pouvons nous en tenir à ce principe durant la présente crise, et si nous parvenons à démontrer l'efficacité de l'action collective en vue du maintien de la paix, nous aurons peut-être réalisé beaucoup plus de progrès que nous n'aurions jamais osé l'espérer." C'était vrai en 1950 et ce l'est encore en 1991.

Le gouvernement est très conscient de la gravité de la situation. Le Canada est un pays pacifique. Chez nous, la fête nationale est une occasion de se retrouver en famille et entre amis, non un déploiement de faste et de puissance militaire. Le Canada est en faveur de la paix et de la bonne entente entre nations, mais il est prêt aussi à défendre des principes comme le respect de la loi, de la liberté et de la dignité humaine.

Ce qu'il faut retenir avant tout dans ce débat, c'est que si nous voulons la paix, nous devons défendre ces principes qui sont inscrits dans la Charte de l'ONU. Nous devons être prêts à défendre ce que nous considérons comme la bonne cause. Agir autrement serait dire à Saddam Hussein et à d'autres agresseurs éventuels que l'ONU est incapable de réagir efficacement à une agression. On ne peut espérer